

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Avril 2011

L'an deux mille onze, le six avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 28 mars 2011, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : M. MENUCELLI, Mme THIERIOT, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Mme DUGUET, Melle MAUNOURY, M. BOUCHER, Mme JULIEN-RIVE, M. LANGLOIS

Absents : Mme LEBRAUD qui a donné pouvoir à Mme DUGUET
M. HUMBERT qui a donné pouvoir à Mme ZUKOWSKI

M. LANGLOIS est nommé secrétaire de séance.

Le dernier compte rendu est approuvé

On passe à l'ordre du jour.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Délib.n°8/2011

Monsieur le Maire s'étant retiré du débat, Mme THIERIOT préside la séance et présente le Compte Administratif 2010 dressé par M. MENUCELLI Thierry, Maire, qui fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		15 063.00		304 016.79		319 079.79
Opérations de l'exercice	197 809.08	236 405.11	77 494.19	46 881.42	275 303.27	283 286.53
TOTAUX	197 809.08	251 468.11	77 494.19	350 898.21	275 303.27	602 366.32
Résultats de clôture		53 659.03		273 404.02		327 063.05
Restes à réaliser			286 634.13	26 893.50	286 634.13	26 893.50
TOTAUX CUMULES		53 659.03	286 634.13	300 297.52	286 634.13	353 956.55
RESULTATS DEFINITIFS						67 322.42

Après en avoir débattu le Conseil Municipal à l'unanimité des voix,

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2. COMPTE DE GESTION 2010

Délib.n°9/2011

M. le Maire présente le compte de gestion 2010 établi par M. le Trésorier d'Eymoutiers dont les chiffres correspondent au Compte Administratif 2010.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ce compte de gestion à l'unanimité des voix.

3. Convention Assistance Technique ADAC

Délib.n°10/2011

M. le Maire fait part de la possibilité de recourir aux services de l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités afin d'assister la Commune dans la création d'une salle polyvalente dans l'immeuble de l'ancienne mairie.

La proposition s'élève à :

- 800 € HT pour l'assistance en phase programme et en phase études
- 400 € HT pour l'assistance au Maître d'Ouvrage en phase appel d'offre
- 800 € HT pour l'assistance au Maître d'Ouvrage en phase chantier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- retient la proposition globale de l'ADAC pour 2 000 € HT
- charge M. le Maire de signer la convention et de l'appliquer.

4. Prêt à taux bonifié par le Conseil Général

Délib.n°11/2011

M. le Maire propose de solliciter un prêt bonifié par le Conseil Général en partenariat avec la Caisse d'Epargne du Limousin de **4 600 €**, afin de financer les **travaux de création d'une salle polyvalente dans l'ancienne mairie**, aux conditions suivantes :

Bonification du Département : 2 points

Taux d'intérêt : 2,50 %

Durée : 10 ans

Périodicité : annuelle

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal sollicite ce prêt et donne pouvoir à M. le Maire de signer tous documents pour sa réalisation.

5. Vente de terrain boisé

Pour favoriser la suppression d'enclaves, la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010 a institué un droit de préférence au profit des propriétaires forestiers voisins d'une parcelle boisée de moins de 4 ha mise en vente. A ce titre M. CARRILERO, envisageant d'acquérir des parcelles appartenant à M. PEYRAT au Fondreau, a contacter la Commune riveraine de ces parcelles.

Après discussion, le Conseil Municipal ne souhaite pas acquérir ces parcelles mais étudiera toute proposition d'échange afin de regroupement, voire de vente.

6. Renouvellement adhésion ADAC

Délib.n°12/2011

M. le Maire rappelle que la Commune adhère à l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités depuis 1994. Il propose de renouveler cette adhésion qui, pour information, s'élève à 117 € en 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le renouvellement de l'adhésion à l'ADAC à compter de 2011.

7. Déplacement compteur eau à la charge du demandeur

Délib.n°13/2011

M. le Maire fait part de la demande d'un administré qui souhaite le déplacement de son compteur d'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide que pour la réalisation de ce type de travaux les heures en régie et les matériaux seront facturés au demandeur.

8. Enquête Publique Programme de gestion des cours d'eau Monts et Barrages

Délib.n°14/2011

M. le Maire fait part de l'enquête publique concernant le programme de gestion des cours d'eau Monts et Barrages qui aura lieu du 20 avril au 7 mai 2011.

Le Conseil Municipal n'a pas de remarque par rapport à cette enquête mais souligne le fait qu'il est important que les propriétaires soient largement informés des tenants et aboutissants de l'opération.

9. Demande d'aide du FDSEA

M. le Maire donne lecture du courrier de la section FDSEA des anciens exploitants agricoles de la Haute-Vienne sollicitant une aide pour la réalisation d'une double page d'information pour ses adhérents qui paraîtra dans l'Union Agricole.

Après discussion, le Conseil Municipal, vu la faiblesse des finances communales, ne peut donner suite à cette demande.

10. Soutien à l'association A2VL

Délib.n°15/2011

M. le Maire donne lecture du courrier de l'association Abattre et Valoriser la Viande en Limousin qui sollicite le soutien des élus pour défendre la réouverture de l'abattoir d'Eymoutiers dans le cadre d'un projet s'articulant autour d'un outil global de valorisation de la viande, à travers la mise en place d'un pôle de services (transport vif et/ou froid, découpe des carcasses, transformation, etc...) permettant la vente en circuit court des produits locaux et l'abattage familial.

Le Conseil Municipal soutient ce projet.

11. Divers

Une réflexion sera menée pour boiser le parking du cimetière à l'hiver prochain peut-être avec des châtaigniers. Il serait également appréciable de fleurir l'entrée de la mairie.

L'ordre du jour étant clos, aucun public n'étant présent, la séance est levée à 22 h 30.